

Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L6353-8 du Code du Travail)

Objectifs (Aptitudes et compétences)

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Public Visé

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Être âgé de 18 ans minimum, être apte médicalement, avoir des connaissances en langue française afin de comprendre la notice du fabricant (textes, schémas et plans) et être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Blocs de Compétences

LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION

LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES DIFFÉRENTS ACTEURS

LA PRÉVENTION DES RISQUES

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHAFAUDAGES ET LEUR DOMAINE D'UTILISATION.

LES RÈGLES D'UTILISATION D'UN ÉCHAFAUDAGE FIXE EN SÉCURITÉ

L'EXPLOITATION DE LA NOTICE DU FABRICANT

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES VÉRIFICATIONS DES ÉCHAFAUDAGES ET LES RESPONSABILITÉS QUI EN DÉCOULENT

Objectifs pédagogiques

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Méthodes mobilisées

Formation action avec alternance de théorie en salle avec exposés et de pratique par des mises en situation.

Supports numériques, vidéos, manuel stagiaire.

Mettre à disposition :



- Une salle pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes, avec écran et Paper-board
- Un échafaudage de pied monté à disposition
- Fournir la notice du fabricant de l'échafaudage

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialiste en échafaudage et qualifié selon notre processus de suivi de compétences

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances théoriques grâce à un QCM.

Contrôle des connaissances pratiques à l'aide d'une grille de test conforme à la recommandation R408.

Délivrance d'une Attestation d'assiduité.

En cas de réussite, délivrance d'une Attestation d'évaluation des acquis.

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation ne pourra pas être dispensée aux personnes à mobilité réduite mais adaptée à d'autres types de handicap.

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr

